

2. Le comité agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent septième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Muriel Arpin Saykaly, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissout son mariage avec Nicholas Saykaly.

2. Le comité agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent huitième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Guy Duquette, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissout son mariage avec Louise Hudon Duquette.

2. Le comité agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent neuvième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jennie Alice Sloane Rubin, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissout son mariage avec Jacob Leonard Rubin.

2. Le comité agréé la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.